



Direction Générale
des Services

Montpellier, le 21 novembre 2012



PDR / 55 000

A.D.M.I.S. SERVICES
DOMAINE DE LA METAIRIE DUBRAUD
33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE

Pôle des ressources
Service Prévention Contentieux

Dossier suivi par : Ternon Nicole
Références : D12-012520
Téléphone : 04 67 67 68 29
Télécopie : 04 67 67 62 86
e-mail : nternon@cg34.fr

Objet : Adhésion à la charte Admis Services comme équivalence APSAD pour toutes soumissions aux appels d'offres du Département relatifs à « la pose et maintenance des extincteurs ».

V/Réf. : Courrier du 20 septembre 2012

Monsieur le directeur,

Par courrier cité en objet vous avez attiré notre attention sur les qualifications pouvant être exigées lors de la passation des marchés publics en matière de pose et de maintenance d'extincteurs.

Pour rappel, les modalités de sélection des candidatures portent notamment sur les capacités professionnelles et techniques. La preuve des candidats peut être apportée par tout moyen sous réserve que les justifications produites ne présentent pas de risque pour la libre concurrence.

Après renseignements pris auprès de notre direction opérationnelle, il n'est pas demandé de certification particulière aux soumissionnaires.

Vous pouvez donc répondre à nos consultations et être admis tout autant que vous vous conformiez aux spécifications techniques prévues dans le cahier des charges de nos dossiers de consultation.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Pour le Président,
La directrice juridique

Dominique Demarta